

**DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL A LA HAUSSE
SUR LES ACTIONS ET LES DROITS DE VOTE DE L'AMS**

Le Groupe LOUKIL, qui détenait directement 2 681 102 actions et droits de vote représentant 49,97% du capital de la société les Ateliers Mécaniques du Sahel « AMS », a déclaré avoir franchi directement à la hausse, le 24 Octobre 2013, le seuil de 50% du capital de la société et ce, suite à l'acquisition sur le marché de 35 750 actions et droits de vote représentant 0,67% du capital de la société.

Après ce franchissement de seuil, le Groupe LOUKIL détient directement 2 716 852 actions et droits de vote représentant 50,63% du capital de la société AMS.

En tenant compte des actions et droits de vote détenus de concert avec SIM SICAR, STB SICAR, SICAR INVEST et TSPP, le Groupe LOUKIL détient directement et de concert 3 333 493 actions et droits de vote représentant 62,13% du capital de la société AMS.

Monsieur Bassem LOUKIL a déclaré comme objectifs visés pour les douze prochains mois :

- qu'il envisage de poursuivre l'acquisition de nouvelles actions et droits de vote,
- qu'il n'a pas d'autres intentions.

Cette déclaration a été communiquée à la Bourse le 30 octobre 2013 par MAC SA, intermédiaire en bourse.